

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mille vingt- six, le douze mai, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Marc HETSCH, Maire.

Etaient présents : Hubert MONDIERE, Danielle LACOUR, Patrick LARRAY, Véronique FESSY, Yves LAGRANGE, Fabrice RABOUTOT, Christelle PAVALLIER, Thierry GOUTTARD, Christelle POUSSIN, Marie MARCHETTO, Sandy MATHEVET, Marine DAMAIS, Clément CHRISTOPHE, David HERMANN.

Secrétaire de séance : Patrick LARRAY

Date d'envoi de la convocation : 07/05/2026

**DESIGNATION DE DÉLÉGUÉS AUPRES DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES
FORESTIERES DE LA LOIRE.**

Suite aux élections municipales de 2026, le Maire propose de désigner au sein du Conseil Municipal des référents Forêt/Bois , titulaire et suppléant, qui seront les interlocuteurs des acteurs forestiers, les voix de la commune dans la commission intercommunale dédiée et les personnes cibles de communications utiles sur les enjeux forêt/filière bois.

Le représentant titulaire et le suppléant feront le lien entre le conseil municipal et l'association « Communes Forestières de la Loire ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne :

- Mr Thierry GOUTTARD en tant que délégué titulaire «Communes Forestières » et Référent Forêt/ Bois.
- Mme Marie MARCHETTO en tant que déléguée suppléante «Communes Forestières » et Référente Forêt/Bois.

Le secrétaire de séance,
Patrick LARRAY

Fait et délibéré à Pradines, le 12 Mai 2026.

Le Maire,

Jean-Marc HETSCH